

Questionnaire APF Elections municipales 2014

L'APF appelle chaque candidat, chaque liste, à s'engager pour une politique municipale inclusive en répondant à ce questionnaire autour de 6 priorités fondamentales pour la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Vos réponses constituent votre engagement pour une politique municipale inclusive

Candidate sur la commune de **Pont-château**

NOM : **Mahé-Chartier**

Prénom : **Myriam**

Parti : **sans étiquette**

POUR UNE EDUCATION POUR TOUS : *Des enfants en situation de handicap résident sur votre commune: que comptez-vous faire de plus pour les accueillir et les accompagner dans leurs scolarités et dans leurs écoles?*

Faire en sorte que la mise en accessibilité de tous les locaux scolaires publics et privés soit effective.

POUR UNE EDUCATION POUR TOUS : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous les enfants et jeunes en situation de handicap d'accéder – en fonction de leur âge – à la crèche, aux activités extra et péri-scolaires?*

Étudier les situations au cas par cas pour l'accès aux structures péri-scolaires en lien avec les services d'accueil communaux, intercommunaux et privés.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique municipale?*

Seule la mairie à notre connaissance n'est pas accessible à une personne handicapée sans une aide extérieure. Nous étudierons la possibilité de rendre la mairie accessible librement par tous.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès au logement des personnes en situation de handicap ? Quels programmes de logement?*

Nous suivrons tous les projets de logements privés, publics et mixtes, afin d'y faire respecter un quota de logements accessibles aux PMR. Un audit du parc locatif sera par ailleurs effectué en début de mandat, intégrant la dimension de l'accessibilité.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Que prévoyez-vous pour permettre aux personnes en situation de handicap de faire leurs achats quotidiens, d'aller dans les*

commerces de proximité en toute autonomie?

Nous étudierons avec les commerçants et services la possibilité d'accès par tous : mise en œuvre pratique et financement.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Comment envisagez-vous de soutenir et de développer la commission communale d'accessibilité?*

Une commission intercommunale d'accessibilité existe mais ne joue pas son rôle à ce jour, selon nos connaissances. Elle devra exercer une véritable politique d'accessibilité à l'échelle du territoire pour les bâtiments, la voirie, les services et transports, en lien avec le Conseil général.

POUR L'EGALITE DANS L'ACCES AUX TRANSPORTS : *Quelle politique aurez-vous pour permettre aux personnes en perte d'autonomie (âge ou handicap) de votre commune de se déplacer librement ou d'accéder aux réseaux départementaux (Lila /SNCF)?*

La commission intercommunale d'accessibilité doit pouvoir étudier les situations au cas par cas pour y répondre au mieux.

POUR UNE AMELIORATION DE L'ACCES A LA CULTURE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS : *Que mettrez-vous en œuvre pour permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer les sports et les loisirs de votre commune ainsi qu'à l'accès aux événements culturels en tant que spectateurs et/ou acteurs ?*

Les équipements sont actuellement accessibles. En ce qui concerne les manifestations et fêtes, nous mettrons systématiquement en place un service de sécurité, accessibilité et secours aux personnes.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Vous êtes interpellé(e) par un(e) de vos concitoyens en situation de handicap sur des questions liées au logement, à l'emploi, à l'accès aux soins, aux aspects sociaux de sa situation. Quelles mesures et réponses pouvez-vous apporter pour orienter cette personne ?*

Il nous faudra travailler en lien avec la commission action sociale et services aux personnes de la communauté de communes, avec les services du conseil général et du Conseil régional, ainsi que l'Agence Régionale de Santé.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Comment comptez-vous inciter les entreprises de votre commune à respecter l'obligation d'emploi de 6 % et favoriser également l'emploi des personnes en situation de handicap dans la municipalité ?*

Pour ce qui est des entreprises, cela ne peut être qu'incitatif par l'information. Aux niveaux municipal et intercommunal, la loi doit être appliquée.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Quelle politique mettrez-vous en œuvre sur les zones artisanales et d'activités ?*

Veillez à l'accessibilité sur les zones.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Comment comptez-vous faciliter la dynamique de votre commune sur la participation des personnes en situation de handicap à celle-ci ?*

En impliquant les PMR dans les commissions extra-municipales pour les projets les concernant et en travaillant avec les associations locales pour que leurs actions prennent en compte le handicap.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Quelle politique d'aide et de soutien aux associations comptez-vous mettre en œuvre afin de réduire la fracture numérique ?*

La commission d'accessibilité doit pouvoir travailler sur ce sujet en lien avec le Conseil général.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Comment tiendrez-vous compte de la diversité sur votre commune ?*

Par la concertation permanente et la réunion régulière de la commission d'accessibilité.

Engagement :

- Je m'engage

Mahé-Chartier Myriam à Pont-château le 9 Février 2014.